

## RÈGLEMENT MUNICIPAL

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 19 juin 2017 a adopté le règlement #17-717 intitulé «Règlement #17-717 relatif aux usages conditionnels de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges»;
- **Que**, ce règlement a reçu une attestation de conformité de la MRC de La Côte-de-Beaupré en date du 28 juin 2017.
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 14 juillet 2017

**Avis numéro : 2017-43**



Martin Leith  
Secrétaire-trésorier